

Le 27 mars 2015, les agences d'acquisition des ministères de la Défense français et britannique, respectivement la Direction générale de l'armement (DGA) et DE&S, ont notifié le contrat « *Maritime Mine Counter Measures* » (MMCM).

Cette notification est le résultat d'un dialogue compétitif conduit par l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement). Ce contrat est attribué à Thales associée à BAE Systems avec parmi les sous-traitants français le groupe ECA. Il permet à la France et au Royaume-Uni d'initier conjointement le développement d'une nouvelle capacité stratégique et interopérable entre nos deux marines, tout en maintenant leur industrie au meilleur niveau mondial dans le domaine de la lutte sous-marine.

Le contrat notifié au consortium industriel porte sur la définition, la réalisation et la qualification de deux prototypes d'un système de drones navals, de surface et sous-marins, d'ici 2019. Ils seront mis en œuvre à partir d'un « bateau mère » ou depuis la terre. Les évaluations seront conduites par la Marine nationale et la Royal Navy. Par comparaison aux chasseurs de mines actuels, le système permettra de maintenir l'homme en dehors de la zone de danger.

Le secrétaire d'État britannique Philip Dunne a déclaré : « *Le développement de systèmes de drones navals est un domaine nouveau et passionnant au Royaume-Uni comme en France. En travaillant ensemble sur la base d'une vision commune des systèmes de drones sous-marins, nous serons en mesure de déterminer les avantages que le développement de cette capacité navale pourrait apporter, sur les plans militaires, financiers, technologiques et des compétences.* »

Pour le délégué général pour l'armement, Laurent Collet-Billon : « *Le projet de lutte contre les mines navales MMCM occupe une place importante dans la préparation de l'avenir des systèmes de défense au profit des armées françaises et britanniques. Il traduit la volonté d'innovation de nos deux pays pour conserver une longueur d'avance dans les domaines technologique, industriel et opérationnel du secteur de la lutte sous-marine.* »

Pour la France, le projet MMCM est une brique constitutive et centrale du programme plus vaste « Système de lutte anti-mines futur » (SLAMF) qui vise au renouvellement des capacités françaises de guerre des mines françaises après 2020. Pour le Royaume-Uni, le projet MMCM contribue au programme « *Mine Countermeasures and Hydrographic Capability* » (MHC) pour le renouvellement des capacités hydrographiques et de lutte contre les mines navales.